

Procès-Verbal de la troisième réunion du Comité Technique des Statistiques (CTS) au titre de l'année 2019

Suite à son planning de réunions, l'an deux mille dix-neuf, le dix-sept octobre, s'est tenue, dans la salle de réunion du MPEM à Nouakchott, la troisième réunion ordinaire du Comité Technique sur les Statistiques (CTS), au titre de l'année 2019.

Les travaux de cette session se sont déroulés sous la présidence de Monsieur Lamine CAMARA, Directeur de la DARE.

Etaient présents

, les points focaux du CTS des différentes structures membres et quelques invités dont les noms figurent dans la liste en annexe 1.

Etaient absents excusés :

- Le point focal de la DGERH

Déroulement des travaux

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le président a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé que, à l'instar des sessions précédentes, au cours de cette session le CTS procédera à une comparaison des données de différentes structures pour le troisième trimestre de 2019. Le président rappellera, également le rôle prépondérant que joue le CTS dans le suivi de l'exploitation des quotas de pêche et a fait noter avec satisfaction l'amélioration qualitative des données présentées lors des sessions précédentes du CTS.

En prélude aux travaux le secrétaire du CTS a présenté le projet de programme de travail proposé qui a adopté sans modification. Par la suite, le premier point inscrit à l'ordre a été introduit :

➤ Suivi des recommandations de la dernière réunion du CTS

D'abord, il a été procédé à la lecture des recommandations formulées lors de la dernière réunion tenue en juillet 2019 à Nouadhibou pour en apprécier l'état de mise en œuvre. Cela a permis de dresser la situation de mise en œuvre qui suit :

- La recommandation concernant la Douane n'a pas connu de mise en œuvre et par conséquent celle-ci a été reconduite. Il est alors demandé à la douane de présenter ses données par groupe d'espèces, par mode d'élaboration en ajoutant les rubriques (frais, congelés) et avoir une nomenclature unifiée/harmonisée en concertation avec les structures concernées.
- La recommandation adressée à l'IMROP visant à réduire le temps de mobilisations de données à un trimestre au maximum et en disponibilisant les données du premier semestre de l'année 2019 dans la prochaine session du CTS a été satisfaite.

- la nécessité de présenter les statistiques de pêche du concombre de mer par les services de l'IMROP dans le cadre du suivi de cette pêche expérimentale par l'IMROP a été partiellement réalisée.
- La recommandation formulée à l'endroit de l'ONISPA de séparer au niveau de sa présentation, les produits par zone (NKTT-NDB) a été réalisée.
- S'agissant de l'utilisation des données fournies par le PAN, le CTS a recommandé au point focal du PAN de fournir plus des détails (les situations des exportations par groupe d'espèces et par type de produits) est maintenue.

➤ Examen technique des données par le CTS

Tour à tour les structures productrices des statistiques ont présenté leurs données respectives :

a. Les Données de la GCM :

Le point focal de la GCM a présenté le bilan d'activité de la GCM pour le troisième trimestre 2019 qui fait état de :

- 60 jours de mer, 146 sorties par embarcation en plus de 1305 opérations de contrôle à quai et en rade.
- 25 720 000 MRU des amendes et des confiscations infligées
- 38 130 000 MRU des amendes et des confiscations recouvrées
- Situation des infractions par nature et par trimestre pour la période de janvier à septembre 2019
- Les données de captures issues des journaux de pêche pour les premiers neuf mois 2019 par trimestre et par pêcherie enregistrant des captures avoisinant 800 000 tonnes.
- Le bilan des activités par trimestre pour la période de janvier à septembre 2019.

Il a été recommandé à la GCM de séparer les amendements par segment, ajoutant pêche artisanale et pêche côtière. Il a également été demandé à la GCM de fournir la situation des accidents de la mer et ce en collaboration avec la DMM et l'IMROP.

Le point focal de la GCM a signalé que la situation des amendes n'inclue pas les amendes de la zone Nouakchott.

b. Les données de l'IMROP :

Le point focal de l'IMROP a présenté les données relatives à l'estimation des captures de la pêche artisanale et pêche côtière piroguière (sennes tournante) pour le premier semestre 2019, par espèce, par quantité pêchée et par mois. Il a également été présenté l'effort de pêche en termes de jours de mer pour la pêche artisanale et la pêche côtière piroguière (sennes tournantes) ainsi que des statistiques de pêche du concombre de mer.

Le point focale de l'IMROP a rappelé que l'enquête cadre est lancée mais les données ne seront disponible que dans la prochaine session du CTS.

Il a été évoqué aussi la nécessité de présenter les statistiques de pêche du concombre de mer par les services de l'IMROP dans le cadre du suivi de cette pêche expérimentale par l'IMROP.

Il a été demandé à l'IMROP d'inclure l'emploi permanent et occasionnels et l'empois dans les usines en concertation avec les structures concernées (DARE, DDVP, DMM,...).

c. Les données de l'ONISPA

Le représentant de cette structure a présenté les données sur la période de janvier à septembre de 2019 en volume par groupe d'espèce, par mois, par zone, par type de conservation et par destination.

Le comité recommande à l'ONISPA de respecter les formats de tableaux envoyés par le CTS.

d. Les Données de la SMCP

Le point focal de la Société Mauritanienne de commercialisation de Poisson ou SMCP a présenté les données relatives aux neufs premiers mois 2019 y compris les nouveaux produits (petits pélagiques, farine et huile de poisson) passant par la SMCP. Au total les exportations répertoriées par la SMCP ont atteint, pour la période du janvier à septembre 2019, un volume qui avoisine les 189 000 tonnes correspondant à une valeur de près 486 millions USD. Ces exportations ont été présentées par groupe d'espèces, par mois, par destination et par type de produit. La situation des exportations fait état d'une diminution considérable du choix de la catégorie commerciale PR dans les exportations de poulpe passant de 17% pour le 3^{ème} 2018 à 15% en 2019 pour la même période.

Les retenues aux profits des différents bénéficiaires ont été présentées également.

Le comité a constaté l'augmentation de petits pélagiques destinés à la consommation humaine, vers la destination Afrique au cours de cette année comparativement avec la même période de 2019.

e. Les Données de la douane :

Les données couvrent la période allant de janvier à septembre 2019 et traitent des exportations suivies par le système d'information des douanes. Elles ont été présentées par groupe d'espèces, par type de produit et par destination ; ceci en volume et en valeurs. Un état récapitulatif des droits et taxes liquidés par la douane a été présenté.

f. Les données de la DARE :

En ce qui concerne la Direction de l'Aménagement des Ressources et des Etudes (DARE), le point focal a présenté les données relatives au troisième trimestre 2019 y compris la situation des attributions de quota par type de concession, par segment, par régime, la situation du nombre de concessions attribuées par segment et par pêcherie. Il a également été présenté le niveau d'exploitation du TAC par type de concession et les recettes générées par le secteur au cours de la période de janvier à août de 2019.

Le présentateur a signalé que la situation des concessions est très dynamique, elles ont connu par fois des annulations massives des attributions non mises en exploitation.

g. Les données de la DMM :

Le point focal de la DMM a présenté la liste détaillée des navires nationaux par nom, tonnage, par société et l'Etat des activités de consignation ; Ainsi que la situation du domaine publique maritime.

Le comité recommande à la DMM de présenter les données sous formats de tableaux synthétiques.

h. Question divers :

Dans les points divers, la question d'équipement pour le secrétariat du CTS a été évoquée.

Le CTS a demandé au Projet PRAO-MR d'étudier la possibilité, et ce dans le cadre de la reprogrammation du restant des budgets alloués dans le cadre des MoU, d'un appui technique pour l'acquisition des ordinateurs portables au profit de points focaux du CTS.

Les discussions se sont focalisées sur les points suivants :

- Comparaisons des différentes sources de données ;
- Détermination et explication des gaps constatés entre différentes sources.

Le Comité Technique s'est réjoui de l'amélioration qualitative des données issues des différentes sources et leur cohérence.

Enfin, le Comité a validé techniquement les données présentées par les différentes structures après les amendements apportés (Annexe 2).

L'ordre du jour étant épuisé, le président a déclaré clos les travaux de la 3^{ème} session ordinaire du CTS.

Le Président de la Séance

Lamine CAMARA



Rapporteur

Sidi Mohamed NDEILLA



Annexe 1 : Liste de participant

Nom et Prénom	Structure
Lamine Camara	D/DARE
Bowba ELKHALESS	D/DDVP
Med El Mamy Ahmed Zarough	Directeur de Contrôle de qualité/SMCP
Traoré MOHAMEDOU	DA/DMM
Mohamed Aly AHMEDNA	GCM
Abderrahmane Boujoumaa	OSEP
Mohamed	ONS
Sidi Mohamed N DEILLA	SSE/DARE
Ismail	BCM
Mohamed Abderrahmane MED BOUSTAMY	Directeur des régimes économiques /DOUANE
KOITA ABDOULAYE	BCM
Didi Ahmed YOURA	Chef service /PAN
Fatimetou HABIB	Coordinatrice PRAO
Elarby	ONISPA
Ahmed Taleb Moussa	DA/DARE
GEUY Djibi	DARE
Cheikh BAY BRHAME	IMROP
Mohamed Mahmoud AMAR	DGA/MPN
Abderhmane Ahmed	SI/MPPEM
Mowlaty SIDI JAAVAR	DPC
Khadi Hassane	DARE

89

H